



LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

Tertiaire (hors hôtel/agricole) - 2010 – 1^{er} semestre 2017

Financé par le

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

Les résultats de cette étude de **BatiEtude** sont et demeurent la propriété de **BatiEtude** – AXIOME MEDIA :

ils sont protégés au titre du droit d'auteur et au titre de la protection spécifique accordée aux bases données **BatiEtude** met à disposition les résultats des études, aux sociétés qui en font l'acquisition, pour un usage strictement interne et exclusif.

Les résultats de cette étude **BatiEtude** ne peuvent être communiqués à des tiers.

La reproduction des résultats est interdite aux termes de la loi du 11 mars 1957 révisée en 1985 et de la loi du 1^{er} juillet 1998 fixant les règles de protection juridique des bases de données.



REALISATION

AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

L’Observatoire de la Construction Neuve créée en 1985 et dont sont issues les données présentées ci après est un outil statistique multiclients destiné à évaluer précisément les parts de marché respectives de chacun des matériaux utilisé dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole).

Cette présentation vous permettra de découvrir et d’analyser l’évolution des parts de marché entre 2010 et 2016 du **BOIS** utilisé dans la construction neuve en France.

Les données sont obtenues par interview téléphonique d’un échantillon représentatif des permis de construire qui sont déposés, acceptés et déclarés commencés chaque année.

Pour en savoir plus : www.batietude.fr



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Le ministère de l'écologie , du développement durable et de l'énergie, publie mensuellement (M+28) :

- ⇒ Les permis de construire déposés (liste exhaustive avec détails par permis)
- ⇒ Les permis de construire acceptés (liste exhaustive avec détails par permis)

Les chiffres publiés sont produits à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis déposés/acceptés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (étude, collectivités territoriales).

Il faut en moyenne 4 mois pour obtenir 90% des autorisations accordées un mois donné.

Les déclarations de mises en chantier, **sont à l'initiative des pétitionnaires** : il faut environ 3 mois pour collecter 50% des mises en chantiers d'un mois donné.

Les permis de construire déclarés commencés, au contraire, sont publiés à la même cadence mais sous la forme de cumuls par région et en national.

Site Sit@del :

« À compter des résultats 2015, de nouveaux indicateurs retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle de l'évènement. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte.

Les résultats estimés en date réelle (données brutes et CVS-CJO) sont intégralement actualisés chaque mois après intégration des nouvelles données collectées. »

RAPPEL METHODOLOGIQUE

- 📁 L'univers de référence est l'ensemble des opérations autorisées au 1^{er} semestre 2017 (permis déposés et acceptés) source [Sit@del](#).
- 📁 L'échantillon a été constitué par tirage aléatoire après double stratification : régionale et temporelle (mois).
- 📁 Les interviews de maîtres d'ouvrage (10-15%) et d'architectes ont été réalisées :
 - 📁 Entre 2 et 4 mois après la délivrance du permis de construire (les chiffres communiqués représentent pour l'essentiel les ventes constatées au 1^{er} semestre 2017)
- 📁 Introduction de la notion de surface de plancher:
 - 📁 Depuis le 1^{er} mars 2012, la surface de plancher est l'unique référence pour l'application de l'ensemble de règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en SHOB ou en SHON.
- 📁 L'étude ici présentée porte sur 7 cibles principales (taille d'échantillon)
 - 📁 Bureaux (500-800)
 - 📁 Industrie (500-800)
 - 📁 Stockage (600-800)
 - 📁 Commerce (500-800)
 - 📁 Enseignement (300-500)
 - 📁 Sport et Culture (300-500)
 - 📁 Santé (400-500)

TERTIAIRE :

Toutes destinations confondues hors hôtel et agricole, on constate une hausse de 4,5% des surfaces construites au 1S 2017 vs 1S 2016 : 8,75 millions de m².

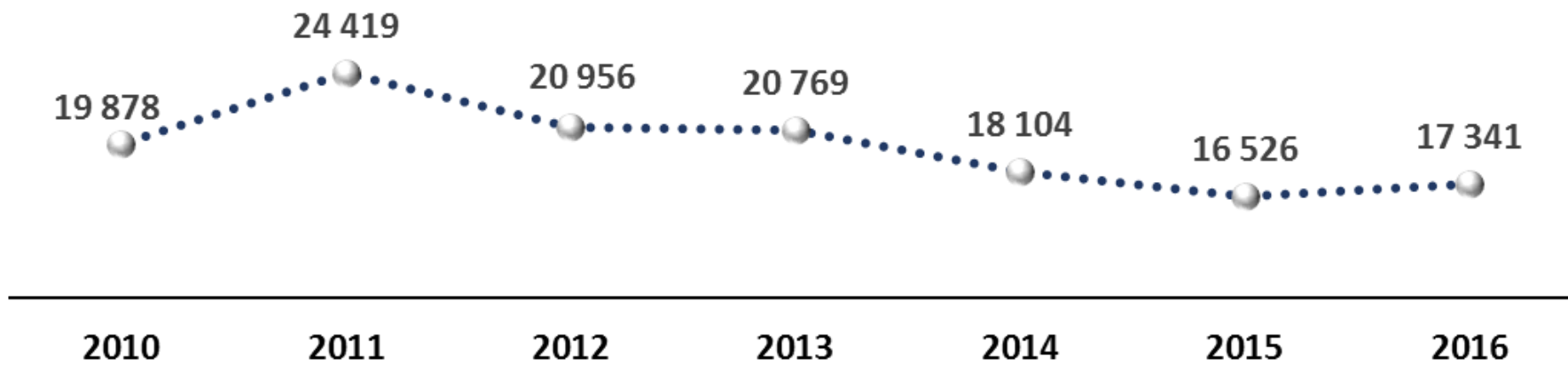
La hausse observée est non homogène entre les différentes destinations :

- + 22% pour les bâtiments stockage/logistique
- + 9,8% pour l'enseignement
- + 9,5% pour le sport loisirs et culture
- + 4,4% pour l'industrie

Parmi les baisses observées les plus importantes, nous trouvons les bâtiments :

- la santé (-4,8%)
- les bureaux (-3,9%)
- Les commerces (-5,5%)

EVOLUTION TERTIAIRE DE LA SURFACE DE PLANCHER 2010/2016



2015/2016 : +4,9%

Résultats exclusifs (hors hôtel/agricole)

Surfaces exprimées en milliers de m²

EVOLUTION DES SURFACES DES BÂTIMENTS

NON RESIDENTIEL (surface moyenne par bâtiment : 826 m²/bât. en 2016 versus 692 m²/bât. en 2015)

	Evolution nb opérations (2015-2016)	2015	2016		Evolution surface de plancher (2015-2016)
		Surface de plancher (000 m ²)	Surface de plancher (000 m ²)	% surface de plancher totale	
Bureaux	+ 4%	2 946	3 162	13,8%	+ 7,3%
Industrie	- 4%	3 116	3 212	14,0%	+ 3,1%
Stockage/ logistique	+ 17%	3 172	3 797	16,6%	+ 19,7%
Commerces	+ 2%	2 893	3 035	13,2%	+ 4,9%
Enseignement	- 7%	1 230	1 106	4,8%	- 10,1%
Sport/Loisirs/Culture	- 17%	909	801	3,5%	- 11,9%
Santé	+ 7%	1 740	1 658	7,2%	- 4,7%
Agricole	- 34%	5 816	6 155	26,8%	+ 5,8%
TOTAL TERTIAIRE	-12%	21 822	22 926	100,0%	+ 5,1%

Résultats exclusifs (hors hôtel/agricole)

TERTIAIRE : CONSTRUCTION NEUVE AU 1S 2017 :

Au 1^{er} semestre 2017, la construction neuve des bâtiments tertiaires hors agricole représente 8,753 millions de m².

PRINCIPAUX RESULTATS CONCERNANT LE BOIS au 1s 2017 vs 2016 (hors lamellé collé) :

- Quel sera le matériau de l'ossature ou de la structure porteuse du bâtiment ? (exprimé en surface de plancher) **une part de marché du bois stable** 3,2% contre 3,5% en 2016, et une surface de plancher concernée (volume) 280,000 m².
- Comment sera assuré le remplissage des façades ? (exprimé en surface de façade) **une part de marché bois en nette hausse** par rapport à 2016 : 7,4% contre 4,7% et une surface de façade concernée (volume) 367,000 m².
- Comment sera assuré le revêtement de façade ? (exprimé en surface de façade) **une part de marché bois en hausse** par rapport à 2016 : 8,5% contre 7,7% et une surface de façade concernée (volume) : 417,000 m².
- Quel sera la structure de la couverture : (exprimé en surface de toiture) **une part de marché bois en nette hausse** par rapport à 2016 : 16% contre 12%, et une surface de toiture concernée (volume) : 1 063,000 m².

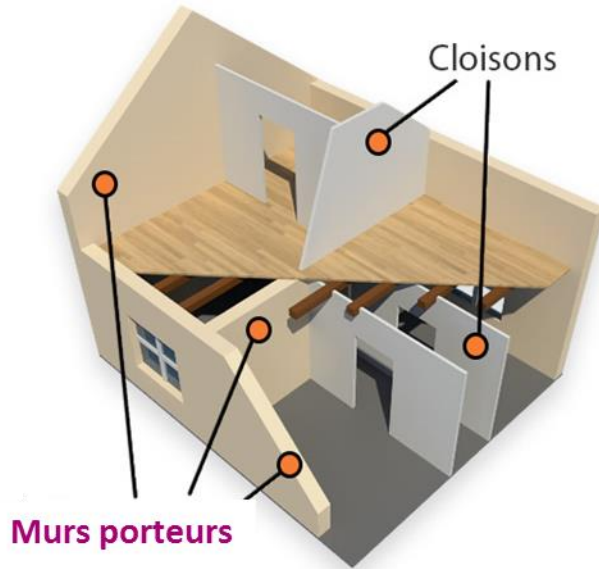
Attention, ces moyennes de parts de marché bois dans les bâtiments tertiaires cachent des disparités très importantes.

TERTIAIRE MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE

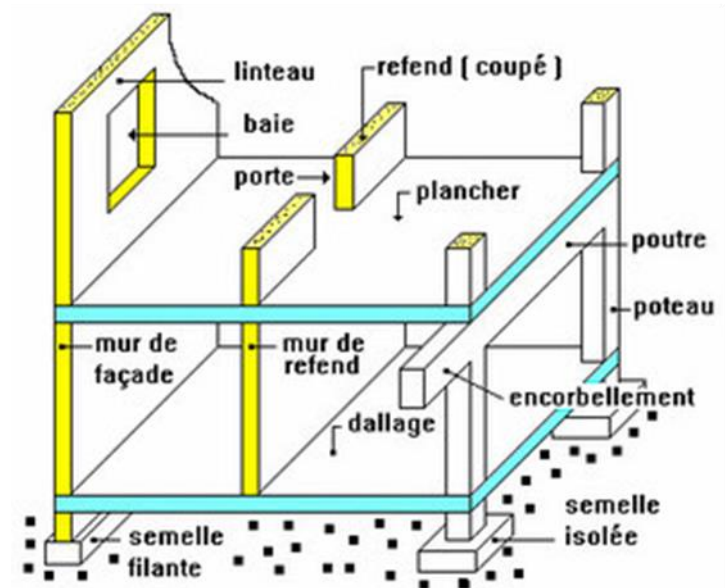
Quel sera le matériau et la structure porteuse?

Matériau de la structure porteuse

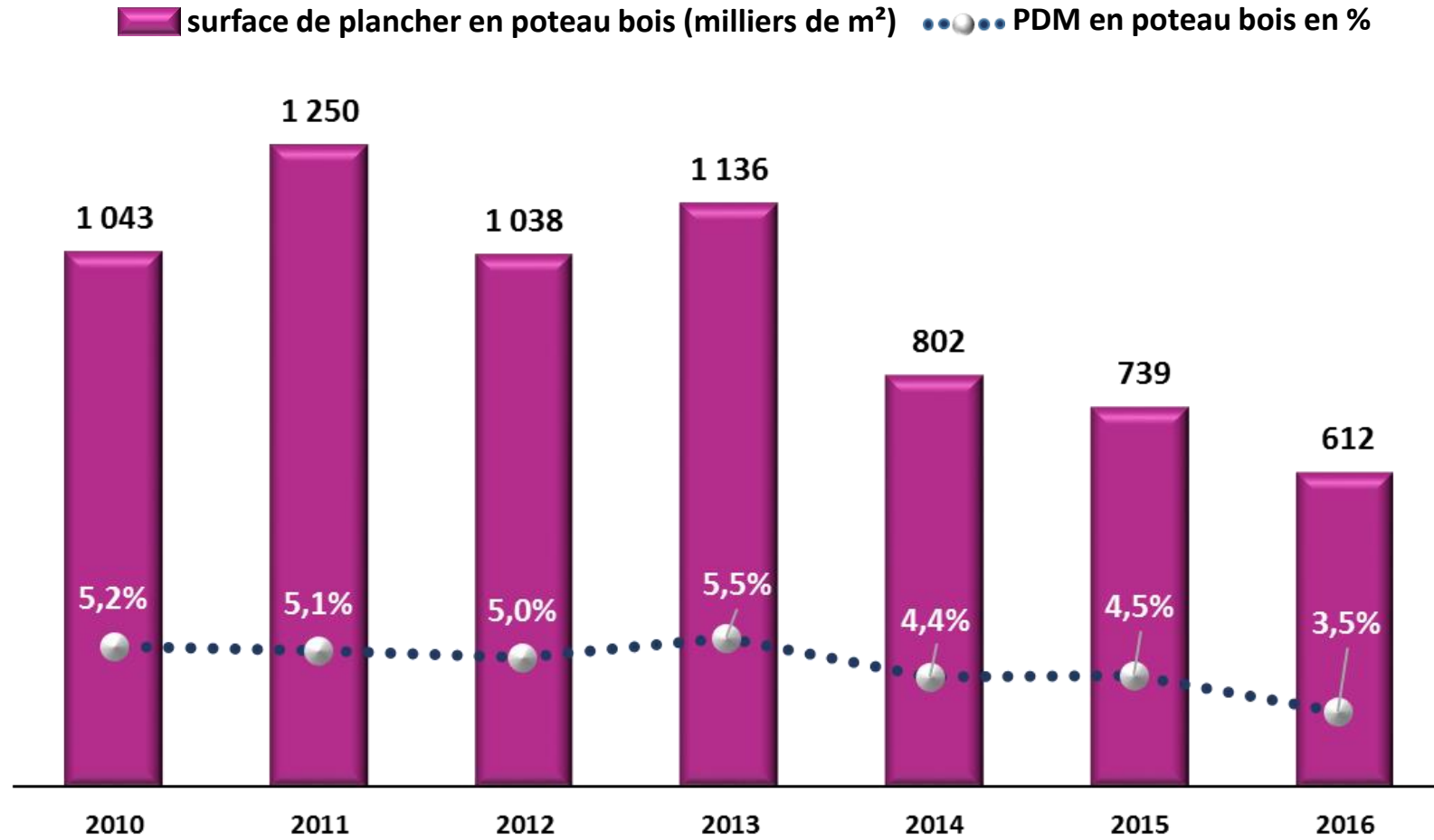
- Poteau bois
- Lamellé collé (bois)
- Parpaing
- Brique
- Béton cellulaire
- Béton banché
- Poteau dalle béton
- Poteau acier
- Autre solutions



Structure poteau/poutre

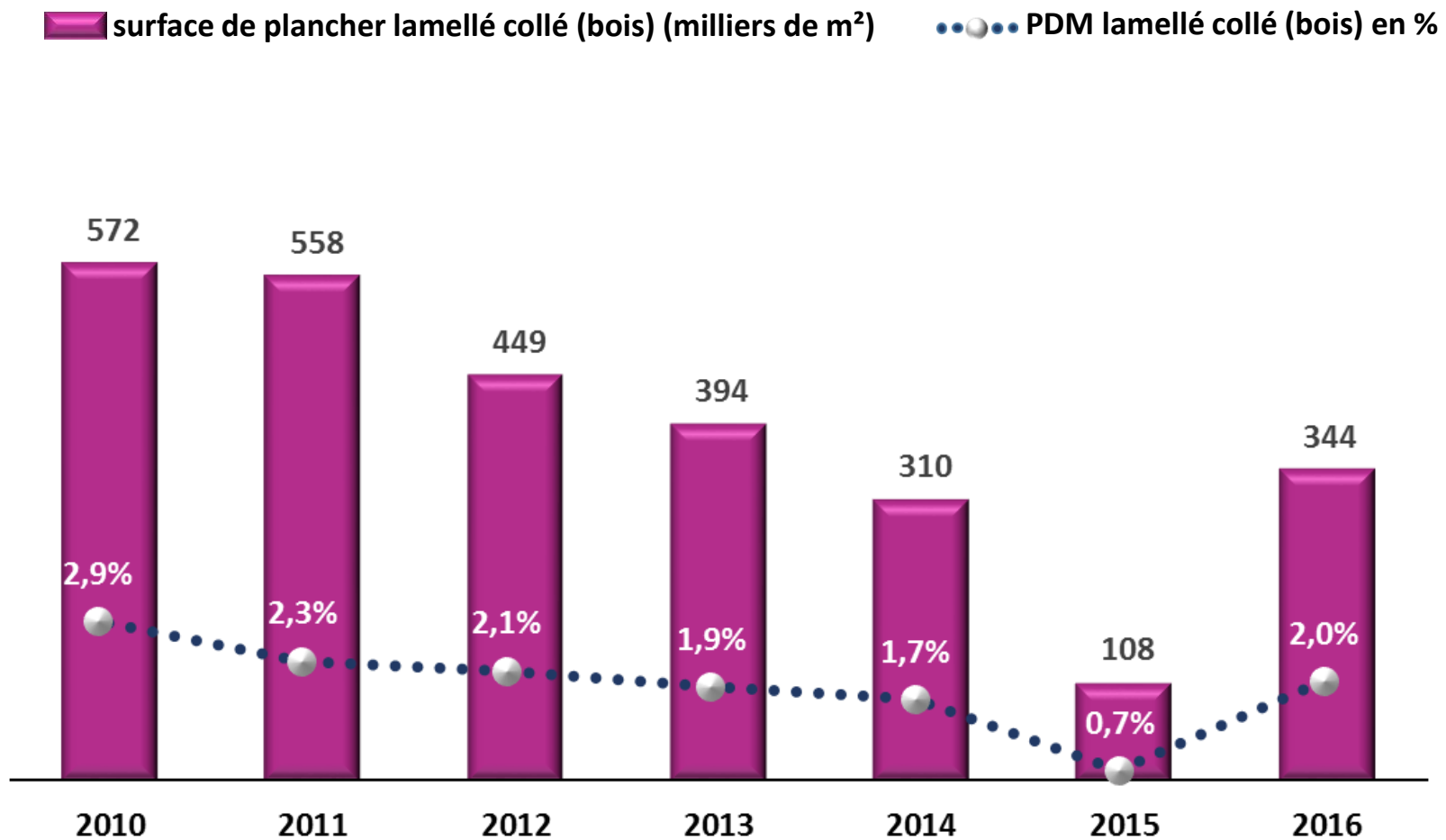


MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : POTEAU BOIS



MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : LAMELLÉ COLLÉ (BOIS)

Résultats exclusifs (hors hôtel/agricole)



TERTIAIRE

MATÉRIAU DU REMPLISSAGE/REVÊTEMENT DE FACADES

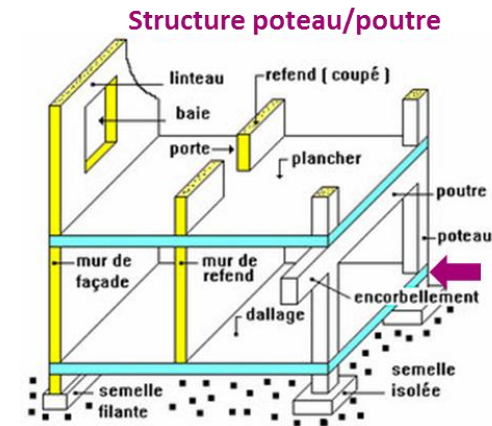
Quel sera le matériau remplissage/revêtement des façades ?

Remplissage de façade

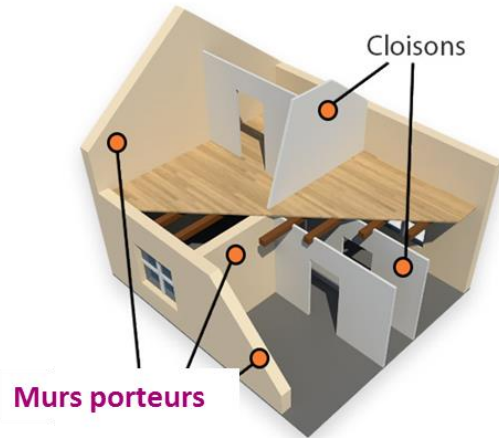
- Bois
- Bloc béton
- Brique
- Béton banché
- Béton préfabriqué
- Béton cellulaire
- Acier
- Aluminium
- Fibre ciment
- Mur rideau/façade vitrée
- Autres solutions

Revêtement de façade

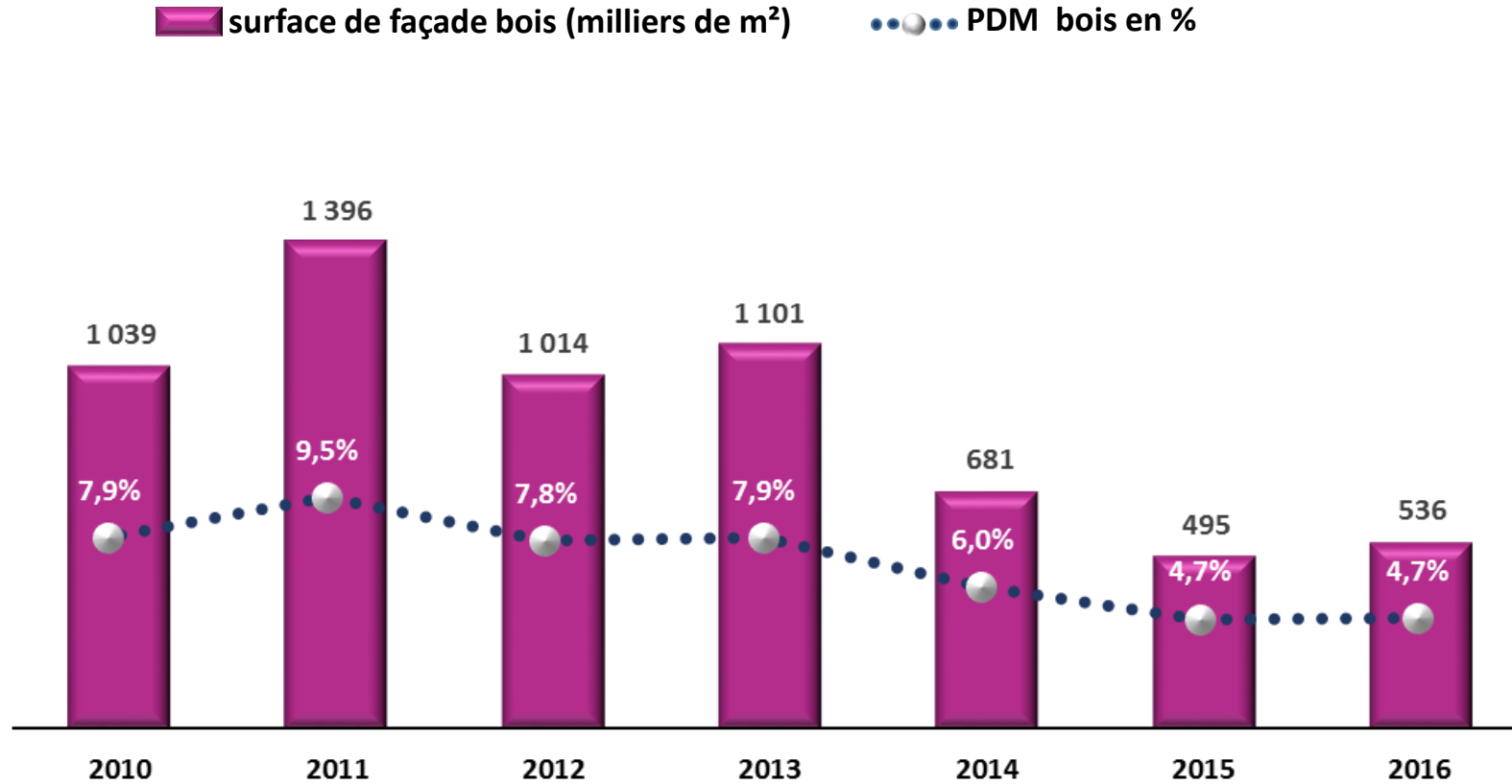
- Bois
- Enduit
- RPE
- Peinture
- Pierre
- Brique
- Carrelage
- PVC
- Acier
- Aluminium
- Verre
- Béton préfabriqué ou brut
- Autres solutions



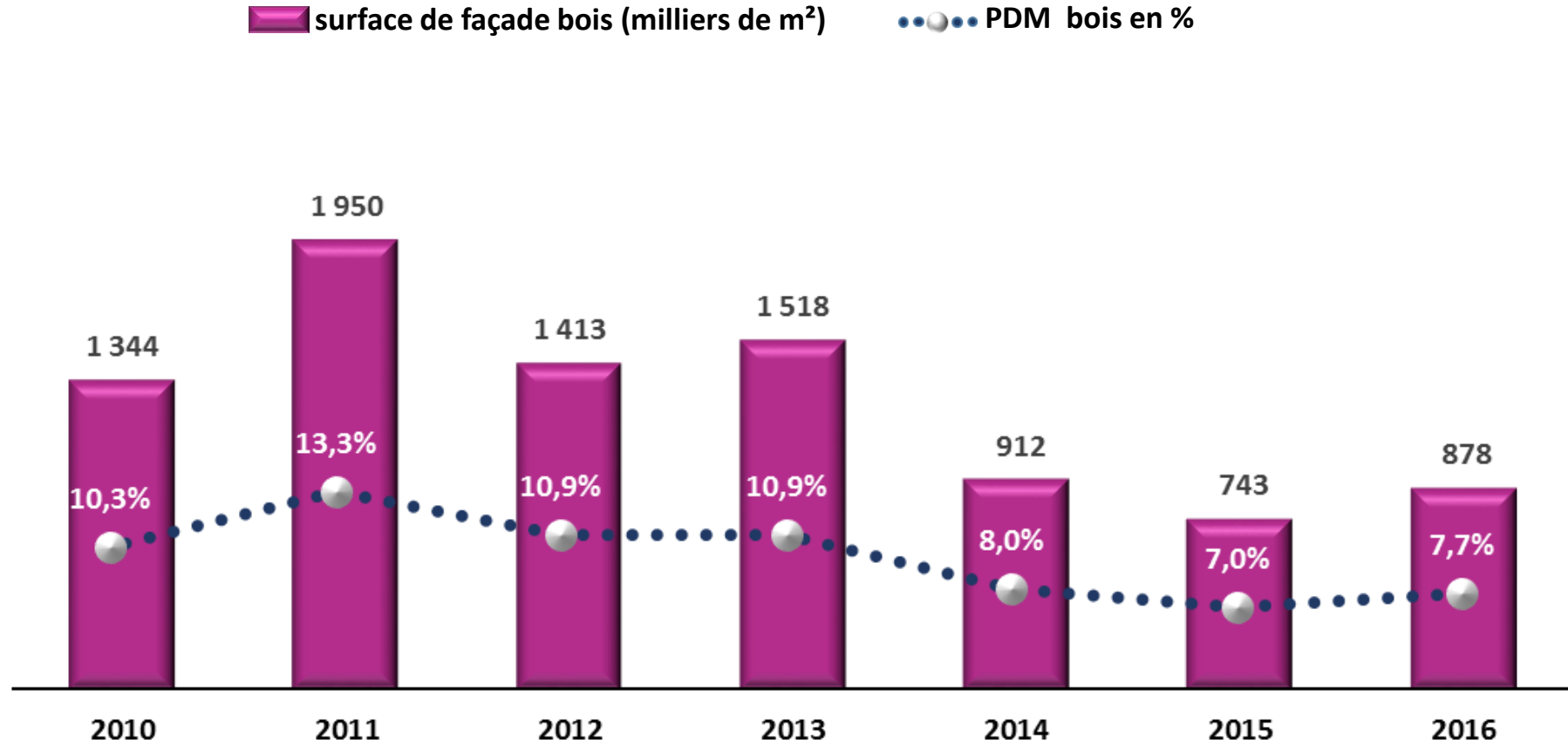
Remplissage des murs de façade



REPLISSAGE DES FAÇADES : BOIS (bois massif, ossature bois, autres)



REVETEMENT DES FACADES : BOIS



TERTIAIRE STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE

Quelle sera la structure de la couverture?

Structure de la couverture/charpente

- Bois
- Lamellé collé
- Dalle béton
- Charpente béton
- Charpente acier
- Autres solutions

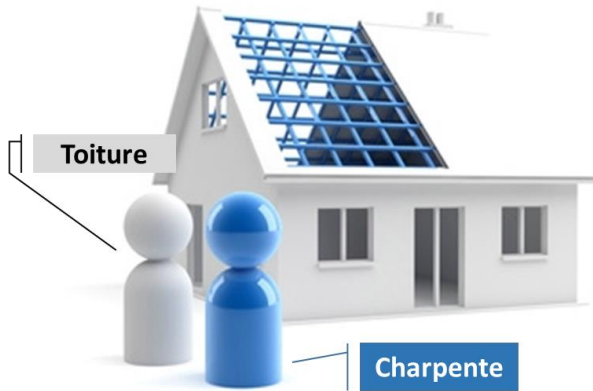
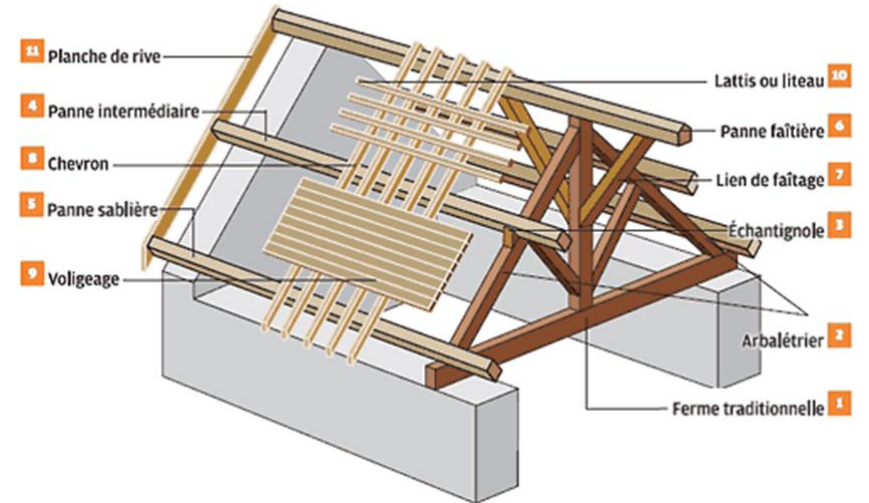
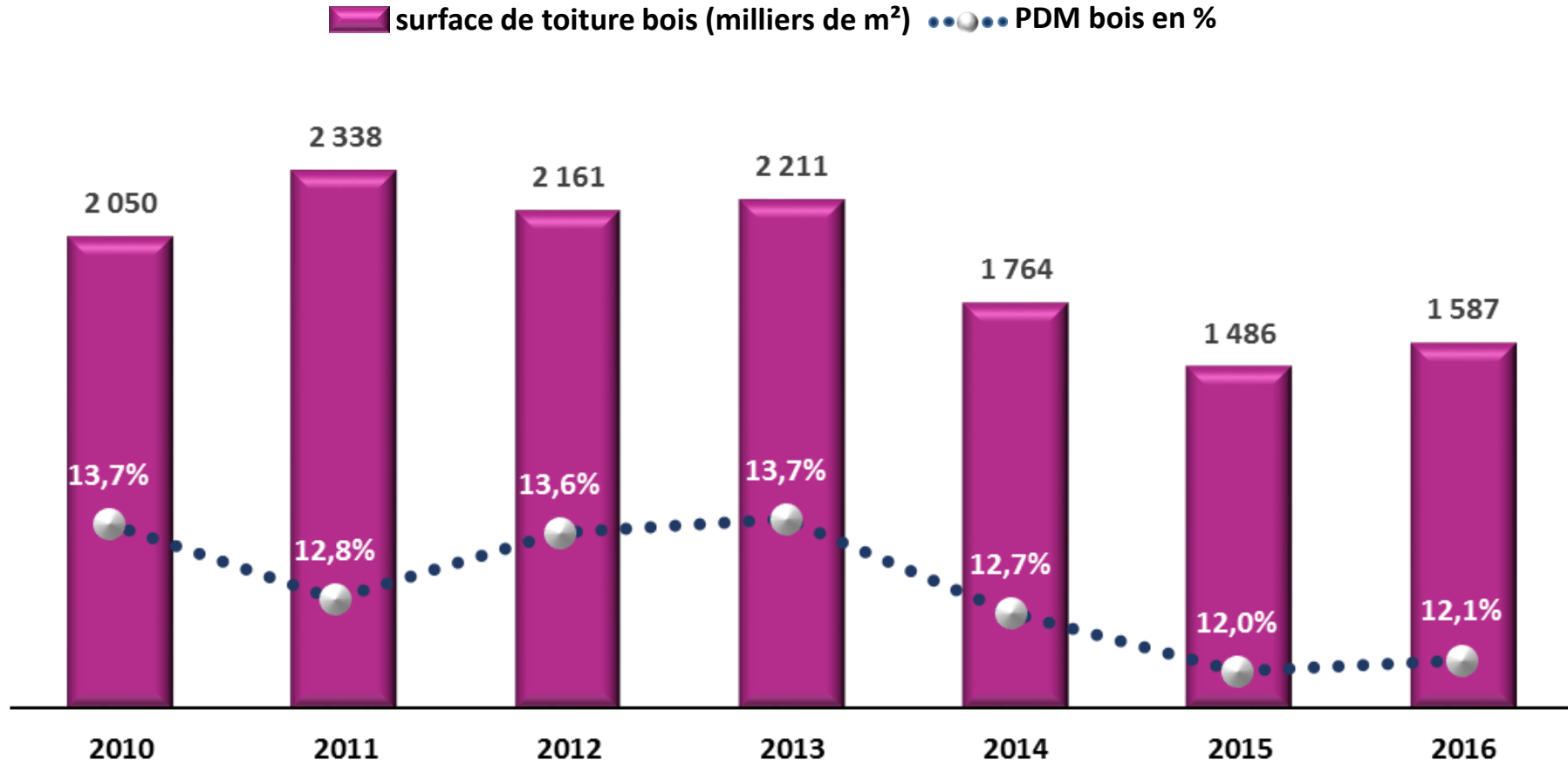


Schéma charpente toiture

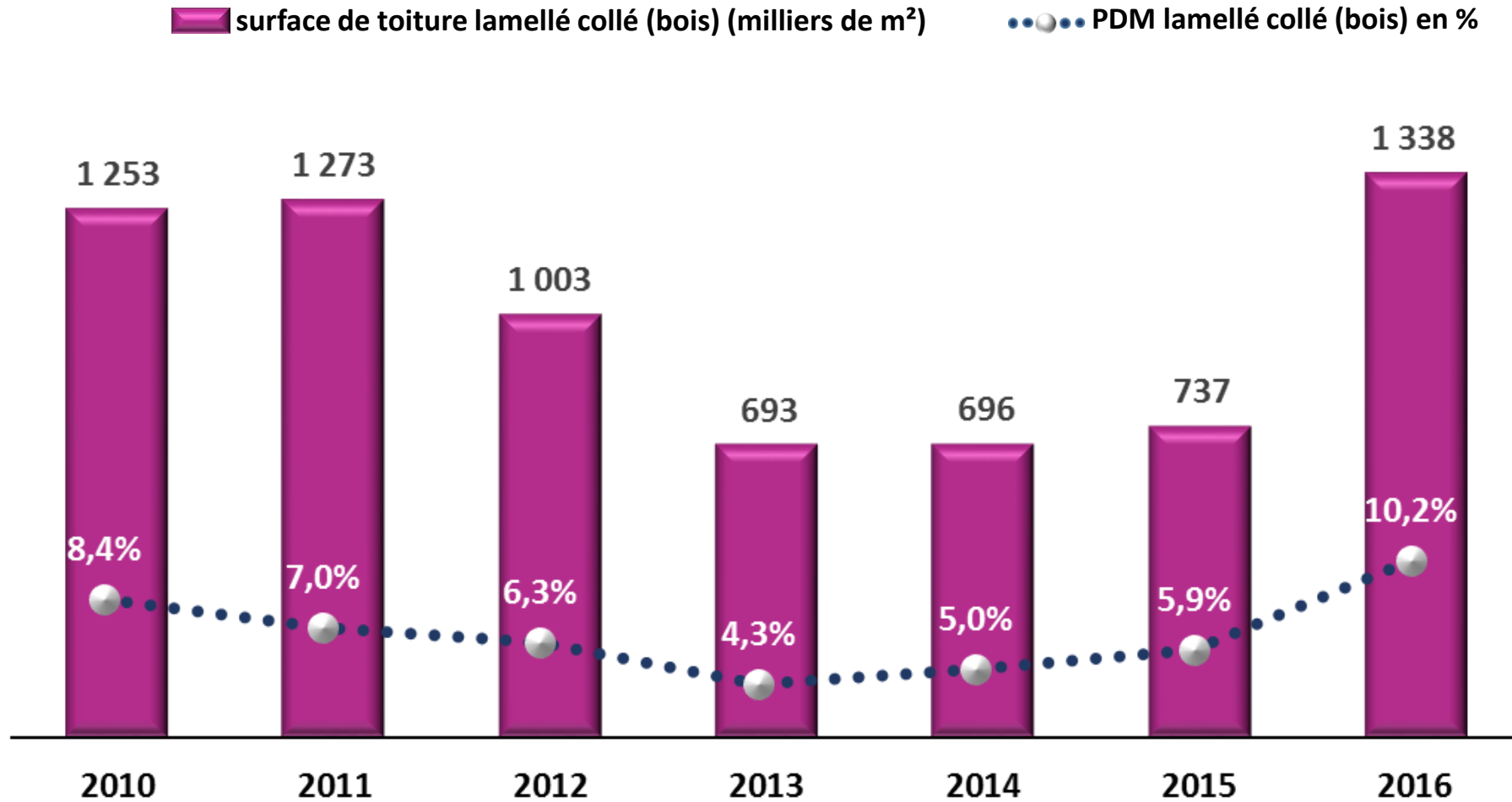


STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : BOIS



STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : LAMELLE COLLE (BOIS)

Résultats exclusifs (hors hôtel/agricole)



POUR EN SAVOIR PLUS

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DU CODIFAB



CAPEB

www.capeb.fr



UICB

www.batibois.org



UMB-FFB

www.umb.ffbatiment.fr



UIPC

www.uipc-contreplaque.fr



UIPP

www.uipp.fr



UFME

www.ufme.fr